



## Communiqué de presse

Lundi 1<sup>er</sup> juin 2026

### Parcourez la Nuit Blanche à Velib' gratuitement dans la Métropole du Grand Paris !

À l'occasion de la 8<sup>e</sup> édition métropolitaine de Nuit Blanche, cette grande fête populaire culturelle qui se tiendra le samedi 6 juin 2026, Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et Sylvain RAIFAUD, Président de l'Agemob, s'associent à nouveau pour offrir la gratuité de Velib' dans l'ensemble des communes de la Métropole du Grand Paris, y compris à Paris, afin de permettre aux 7,2 millions d'habitants de circuler librement et gratuitement à travers la métropole, entre les différents sites de programmation, grâce au Ticket-V.

Depuis son extension à la Métropole du Grand Paris en 2019, Nuit Blanche s'impose comme un rendez-vous artistique majeur dans la Métropole du Grand Paris. Cette nouvelle édition, placée sous le signe de « l'amour », investit cette année 32 communes métropolitaines aux côtés de la capitale. La manifestation propose au public une plongée dans la création contemporaine. Une nouveauté marquante caractérise cette édition : pour la première fois, 4 Micro-Folies métropolitaines prennent part à l'événement en croisant spectacle vivant et arts numériques, dans le cadre d'une expérimentation portée conjointement par la Métropole et la Villette, qui pilotent un réseau de 53 Micro-Folies à l'échelle métropolitaine.

*« La Métropole du Grand Paris est fière d'offrir à ses 7,2 millions d'habitants de la Métropole, y compris à Paris, et aux visiteurs la gratuité de Velib' à l'occasion de cette édition de la Nuit Blanche métropolitaine ! En facilitant les déplacements entre les différents lieux de programmation, nous permettons à tous les Métropolitains de profiter pleinement de cet événement culturel et fédérateur, tout en encourageant une mobilité durable et accessible à tous. » Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.*

#### **Le Ticket-V Velib' gratuit avec le code promotionnel « MGP2026 »**

Pendant toute la durée de Nuit Blanche, de 18h le samedi 6 juin à 8h le dimanche 7 juin, la Métropole du Grand Paris prend en charge le coût du Ticket-V sur l'ensemble du réseau Velib' Métropole, y compris dans Paris. Ce titre donnant droit à un trajet unique de 45



minutes en Velib' mécanique ou à assistance électrique sera proposé gratuitement via le code promotionnel « MGP2026 ». Pour en bénéficier, il suffit de se rendre sur l'application ou le site internet de Velib', de sélectionner l'offre Ticket-V et de saisir le code promotionnel dédié avant de valider l'achat. Au-delà des 45 minutes incluses, les éventuels frais de dépassement restent à la charge de l'utilisateur. Particulièrement adapté à un usage ponctuel, pour une simple promenade ou pour renouer avec le vélo, le Ticket-V est aujourd'hui la formule courte durée la plus plébiscitée de Velib', captant plus de 75 % des ventes.

*« Velib' a vocation à accompagner les Franciliens dans tous leurs déplacements, y compris vers les grands rendez-vous culturels et sportifs qui font la vie de la métropole. Les stations géantes Velib' déployées à l'occasion de Solidays, We Love Green ou encore des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en sont l'illustration concrète. L'opération Nuit Blanche s'inscrit pleinement dans cette logique : offrir à un public aussi large que possible un accès facilité à un événement artistique incontournable, grâce à un service accessible 24h/24, 7j/7. »,* précise Sylvain RAIFAUD, Président de l'Agemob.

---

#### **A propos de Velib' Métropole**

Avec plus de 1500 stations réparties dans 70 communes de la Métropole du Grand Paris soit un territoire couvert de 500 km<sup>2</sup>, Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses plus de 430 000 abonnés et ses 935 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Depuis 2018, la Métropole du Grand Paris accompagne financièrement le développement du service. L'Agemob (anciennement SAVM) est l'autorité publique de coordination du service Velib' Métropole.

**En savoir plus > [Agemob.com](https://agemob.com)**

#### **A propos de La Métropole du Grand Paris**

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 130 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

**En savoir plus > [www.metropolegrandparis.fr](https://www.metropolegrandparis.fr)**

**Contact presse : [presse@metropolegrandparis.fr](mailto:presse@metropolegrandparis.fr) - 06.02.72.14.04**